



HAL
open science

Amazonie Brésilienne: après la déforestation, la reforestation?

Marion Daugeard

► **To cite this version:**

Marion Daugeard. Amazonie Brésilienne: après la déforestation, la reforestation? . Un monde qui va plus vite? , Sep 2016, Saint-Dié-des-Vosges, France. . halshs-01408269

HAL Id: halshs-01408269

<https://shs.hal.science/halshs-01408269>

Submitted on 3 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Petit historique

L'Amazonie représente près des 2/3 des forêts tropicales du monde, notamment concentrées au Brésil (limites en vert sur la carte). Entre 1988 et 2014, le Brésil a perdu près de 18% de sa surface originelle, en raison de la déforestation et de l'avancée des cultures et de l'élevage sur la forêt.



Ce grignotage en « arrête de poisson » à partir d'axes routiers, a été appuyé par des grands projets de développement mis en place dès les années 1970. Il est également le résultat d'une installation dans l'illégalité et le non respect du Code Forestier qui était alors en vigueur.



Après avoir cristallisé les préoccupations environnementales internationales pendant ces dernières décennies en raison de ses forts taux de déforestation, le Brésil s'engage: lors de la COP 21 en décembre 2015, Dilma Rousseff a ainsi annoncé la restauration de 12 millions d'hectares de végétation native d'ici à 2030. Comment cela se traduit-il? Comment le pays s'organise-t-il? Vers l'inversion de la tendance?

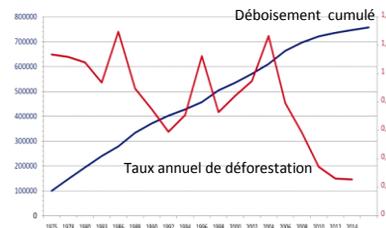
Inverser la tendance

Devant les pressions internationales, le Brésil se dote d'outils de suivi et de contrôle des déboisements, et crée notamment le PRODES en 1988. Les images satellitaires sont aujourd'hui disponibles en ligne et d'autres outils ont été développés. Le graphique à droite montre un ralentissement net des déboisements depuis 2004-2006. En 2008, est créé le Fonds Amazonie, qui capte des dons étrangers pour financer les projets alternatifs aux déboisements et des initiatives de reboisement. En 2016, le projet avait dépensé 588 millions de reais répartis sur 82 projets.



La régularisation environnementale

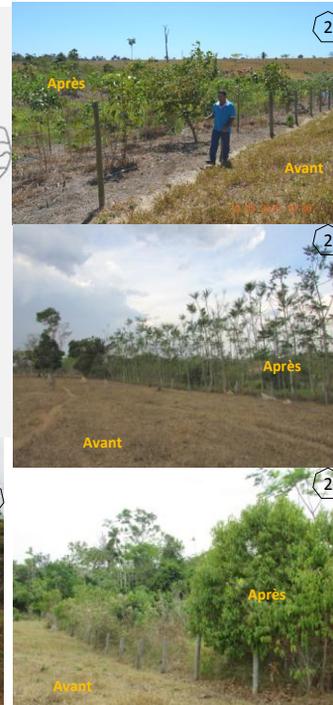
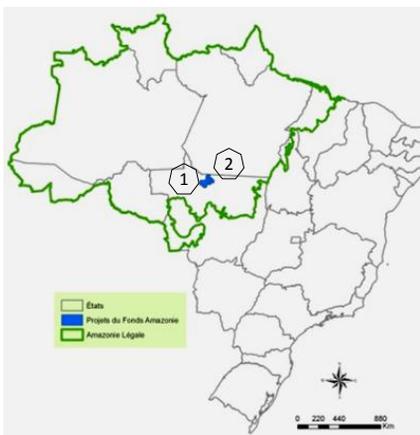
Le Code Forestier Brésilien a subi plusieurs modifications depuis sa création en 1935. En 1964, le second Code Forestier introduit deux concepts : la Réserve Légale, qui est une portion de la propriété qui ne peut pas être déboisée et où les activités sont restreintes afin de conserver la biodiversité ; et l'Aire de Protection Permanente (APP), qui correspond aux ripisylves, c'est-à-dire aux formations végétales présentes sur les berges des cours d'eau. En théorie, celles-ci ne peuvent être déboisées et leur usage est limité à la cueillette. Pourtant, le Code Forestier n'a jamais été appliqué. En 2012, un nouveau Code Forestier a été approuvé après plusieurs années de débats et s'est achevé sur l'allègement de la dette environnementale des propriétaires ruraux. À cette occasion, un nouvel instrument a été créé : le Cadastre Environnemental Rural (CAR), sorte de radiographie de la propriété dont l'objectif est sa régularisation environnementale. Enregistrer sa propriété devient alors obligatoire et entraîne, dans le cas d'une infraction à la loi, l'obligation de restaurer les zones déboisées, selon un complexe système de règles définies dans la Loi. A l'heure actuelle, ce sont surtout les APP (ripisylves) qui font l'objet de restauration (5,8,15, 30 mètres et parfois plus). Les premières expériences en Amazonie datent des années 2000, et les projets se sont depuis multipliés.



Inciter la régularisation environnementale: les expériences de Carlinda et d'Alta Floresta

Carlinda et Alta Floresta, municipalités de la région nord du Mato Grosso, font partie des 7 municipalités amazoniennes à avoir bénéficié du soutien financier du Fonds Amazonie. Ces deux projets ont priorisé leur action auprès des agriculteurs familiaux, et notamment ceux situés au niveau des bassins hydrographiques fournissant les villes en eau. L'activité d'élevage bovin (viande et lait), a engendré au fil des années le déboisement des ripisylves et une dégradation importante des sols. En 2010, la région a subi un étiage sévère, qui a entraîné une vaste discussion sur l'importance de préserver les cours d'eau, et notamment les sources d'eau ou *nascentes* ou *olhos d'água*. Le tableau ci-dessous expose quelques données propres à chacun de ces projets, et quelques photos à droite permettent de prendre la mesure de l'effort fourni par quelques agriculteurs, généralement considérés comme des "modèles". Les agriculteurs ont, en outre, reçu une partie du matériel pour clôturer les zones à récupérer, ainsi que les plants nécessaires au reboisement de la zone.

	ALTA FLORESTA Olhos d'Água da Amazônia (phase2) 2013-2016	CARLINDA Nascentes do Buriti 2011-2017
Budget	7,6 millions de reais	1,8 millions de reais
Objectifs généraux	Réalisation du CAR; régularisation foncière; récupération des ripisylves (3.317 ha) ; bonnes pratiques d'élevage laitier; jardins biologiques; miel; pisciculture; paiements pour services environnementaux	Récupération des ripisylves (1.722 ha) ; augmentation de la capacité de la pépinière municipale; structuration du Secrétariat de l'environnement
Nb d'agriculteurs bénéficiaires	2.040	444



Quelques résultats

Il est possible de noter une grande hétérogénéité des résultats en raison de la nature variée des problèmes liés à la restauration, parmi lesquels on peut citer: les attaques de fourmis prédatrices sur les jeunes plants et les graines, la présence d'animaux sauvages, la déclivité des APP et leur érosion, les sols pauvres en nutriments, mais aussi, l'âge avancé des agriculteurs, les ressources humaines et économiques disponibles pour entretenir l'aire à récupérer etc. De plus, il faut souligner les limites de l'assistance technique, qui se résume souvent à une visite de contrôle par an, étant donnée la grande quantité de bénéficiaires. Or, la qualité de la restauration dépend pour beaucoup de l'entretien de la zone de récupération, et il est indispensable d'accompagner l'agriculteur dans sa démarche pour éviter l'abandon de la zone de récupération et le retard dans la restauration des ripisylves. L'assistance technique est généralement organisée à travers des événements collectifs de type réunion ou formation, au sein de propriétés modèles, qui permettent de toucher un public élargi et de mobiliser de façon plus efficace les équipes des projets qui disposent de ressources humaines et financières limitées. De manière plus générale, l'impact territorial des projets est notable, et bien que tous les bénéficiaires des projets démontrent des résultats très différents. Il faut préciser que la seule clôture des ripisylves et l'éloignement des facteurs de dégradation (bovins) constituent un premier pas vers leur restauration; elles peuvent parfois se régénérer naturellement.



Défis et perspectives

La restauration ou "récupération des aires dégradées" est un défi technique (il n'y a pas de solution miracle, il n'y a que des méthodes à adapter à une situation locale), humain (clôturer, planter, contrôler requiert un certain dévouement) et économique (coûts liés à la clôture, aux plants, à une éventuelle main d'oeuvre etc.). Tous les propriétaires ruraux doivent aujourd'hui effectuer le CAR. Les expériences locales montrent la voie pour penser une réponse globale à la restauration des ripisylves à grande échelle, et passer du CAR version "papier" à une restauration effective sur le terrain. Elles offrent un espace d'expérimentation et de réflexion pour discuter les limites et difficultés rencontrées à l'échelle locale pour faire appliquer la loi et posent la question du rôle des municipalités dans la restauration des écosystèmes. Plus largement, ces expériences montrent la taille du défi qui attend le Brésil, alors que des critères clairs et précis de ce qu'est une zone "récupérée" ou "restaurée" se font encore attendre, et que les mesures de contrôle peinent à se mettre en place. Le chemin est encore long pour que le Brésil tienne ses engagements pris lors de la COP 21.

Il reste que la question "un monde qui va plus vite?" s'applique particulièrement bien à l'Amazonie.